

Fiche d'utilisation du sol

Commune de

Leuze-En-Hainaut

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: TOURNAI - LEUZE - PERUWELZ
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	447	6,0
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	44	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	15	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	89	1,2
	Terrains à usage industriel et artisanal	61	0,8
	Terrains dévolus au transport	8,6	0,1
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,9	0
	Sous-total	679	9,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.129	55,4
	Prés et pâtures	1.824	24,5
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	428	5,8
	Terres vaines et vagues	26	0,4
	Milieus naturels non exploités	3,2	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	5,1	0
	Sous-total	6.417	86,1
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		354	4,8
Total		7.449	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

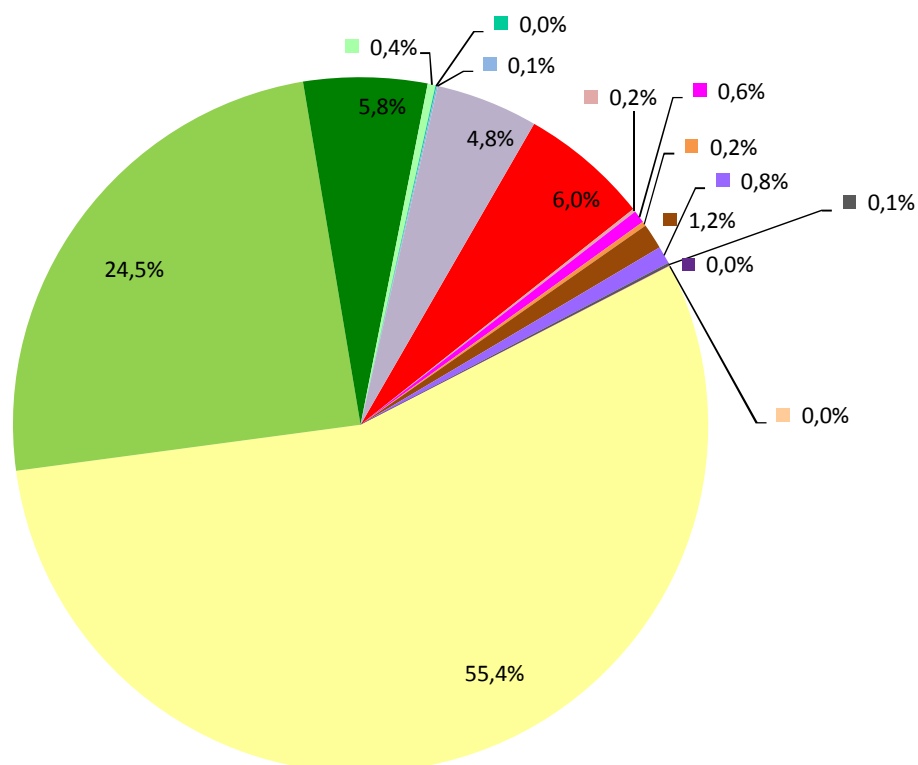
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

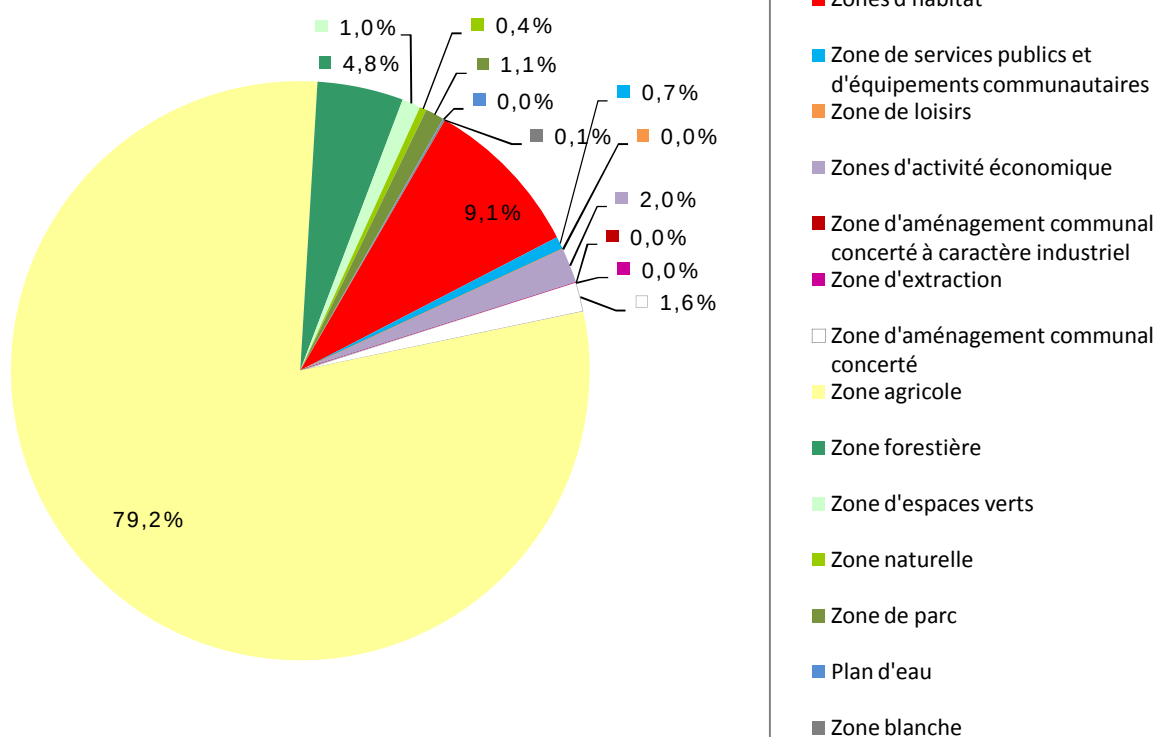


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	674	9,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	53	0,7
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	148	2,0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	875	11,7
Zone d'aménagement communal concerté		122	1,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	5.904	79,2
	Zone forestière	356	4,8
	Zone d'espaces verts	78	1,0
	Zone naturelle	28	0,4
	Zone de parc	79	1,1
	Plan d'eau	2,9	0
	Sous-total	6.447	86,5
Zone blanche		5,9	0
Total		7.449	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

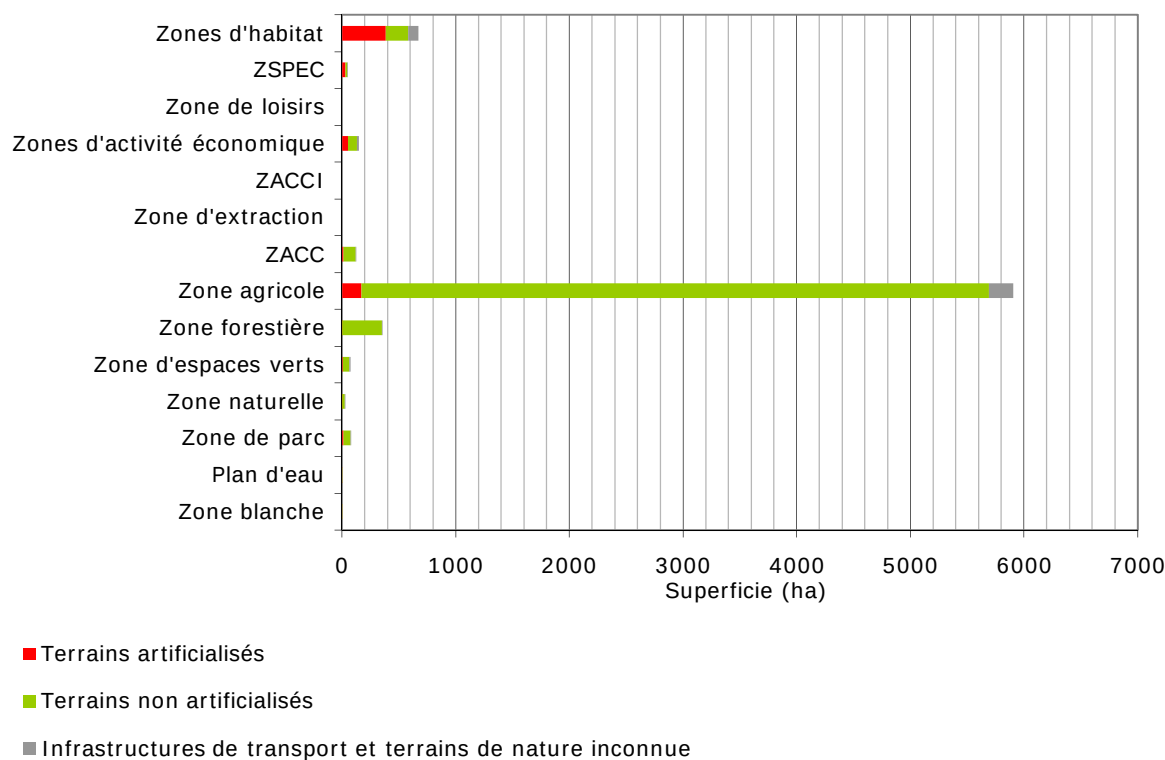
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	383	56,8	200	29,7	91	13,5	674
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	32	60,9	17	32,2	3,7	6,9	53
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	54	36,8	80	53,9	14	9,3	148
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	470	53,7	297	33,9	108	12,4	875
Zone d'aménagement communal concerté		11	9,4	107	88,4	2,6	2,1	122
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	172	2,9	5.518	93,5	213	3,6	5.904
	Zone forestière	3,0	0,8	348	97,6	5,5	1,5	356
	Zone d'espaces verts	6,9	8,9	56	71,5	15	19,6	78
	Zone naturelle	0,3	1,3	27	95,9	0,8	2,9	28
	Zone de parc	14	17,9	61	77,2	3,8	4,8	79
	Plan d'eau	0,2	7,2	2,6	88,8	0,1	4,0	2,9
	Sous-total	197	3,1	6.011	93,2	239	3,7	6.447
Zone blanche		0,7	11,0	0,8	14,0	4,5	75,0	5,9
Total		679	9,1	6.417	86,1	354	4,8	7.449

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



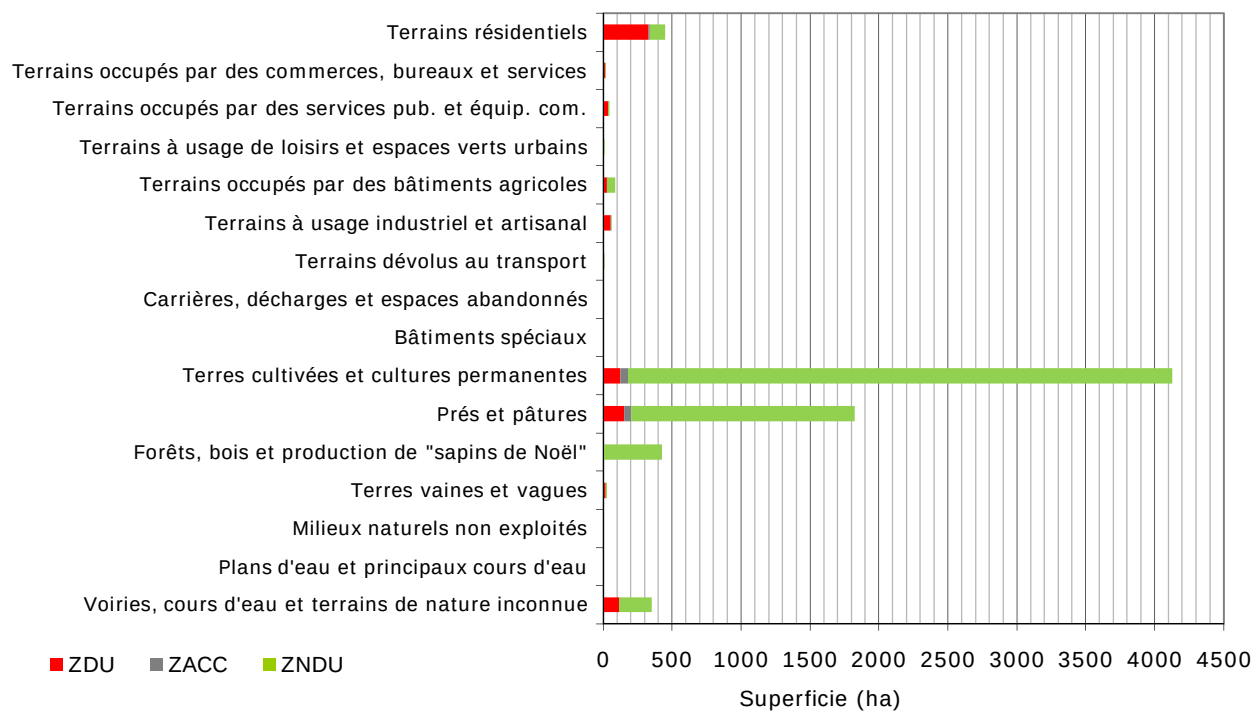
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	329	73,5	8,2	1,8	111	24,7	447
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	12	92,1	-	-	0,9	7,1	13
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	38	88,0	-	-	5,1	11,8	44
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,9	40,0	1,2	8,0	7,7	52,1	15
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	28	31,2	1,0	1,2	60	67,6	89
	Terrains à usage industriel et artisanal	54	87,5	0,5	0,7	7,2	11,8	61
	Terrains dévolus au transport	3,6	41,9	0,3	3,8	4,7	54,3	8,6
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,2	63,6	-	-	0,7	36,2	1,9
	Sous-total	471	69,3	11	1,7	197	29,0	679
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	124	3,0	54	1,3	3.951	95,7	4.129
	Prés et pâtures	152	8,3	53	2,9	1.619	88,7	1.824
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	4,5	1,0	0,3	0	424	98,9	428
	Terres vaines et vagues	17	63,7	-	-	9,5	36,0	26
	Milieus naturels non exploités	-	-	-	-	3,2	100	3,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	5,1	100	5,1
	Sous-total	298	4,6	107	1,7	6.011	93,7	6.417
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		113	31,9	2,6	0,7	239	67,4	354
Total		881	11,8	122	1,6	6.447	86,5	7.449

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).